



GOLF

RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE 2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

Article 1	RÈGLEMENTS OFFICIELS EMPLOYÉS.....	3
Article 2	COMPOSITION DES ÉQUIPES	3
Article 3	COÛTS.....	3
Article 4	TYPE DE RENCONTRES	4
Article 5	CLASSEMENT	5
Article 6	MÉRITE SPORTIF.....	5
Article 6	CALENDRIER 2018-2019	5

EN TANT QUE QU'ATHLÈTE, ENTRAÎNEUR OU SPECTATEUR DU RSEQ LAC-SAINT-LOUIS,
MON COMPORTEMENT A UN IMPACT SUR MON ÉCOLE, MON SPORT, MES COÉQUIPIERS,
MES JOUEURS, MES ADVERSAIRES, MON ENTRAÎNEUR, MES PARTISANS ET SUR MOI-MÊME.

PARTICIPER AU SPORT ÉTUDIANT, C'EST :

L'ESPRIT SPORTIF
LE RESPECT
LA DIGNITÉ
LE PLAISIR
L'HONNEUR

L'ESPRIT SPORTIF... J'Y CROIS

- ③ Je prends connaissance des règles écrites et non écrites du sport et m'engage à les respecter
- ③ J'accepte toutes les décisions de l'arbitre sans jamais mettre en doute son intégrité
- ③ Je démontre un esprit d'équipe par une collaboration franche avec les coéquipiers et les entraîneurs
- ③ J'aide les coéquipiers qui présentent plus de difficultés
- ③ J'accepte les erreurs de mes coéquipiers car il m'arrive d'en faire également.
- ③ Je me mesure à un adversaire dans l'équité. Je compte sur mon talent et mes habiletés pour tenter d'obtenir la victoire.
- ③ Je refuse de gagner ou de perdre par des moyens illégaux et par tricherie

LE RESPECT... J'Y CROIS

- ③ Je considère un adversaire sportif comme étant indispensable pour jouer et non comme un ennemi.
- ③ J'agis en tout temps avec courtoisie et respect envers les entraîneurs, les officiels, les coéquipiers, les marqueurs, les adversaires et les spectateurs.
- ③ Je suis capable de m'exprimer sans utiliser de langage injurieux, agressif ou irrespectueux
- ③ Je respecte les installations de l'école qui m'accueille pour disputer la partie.
- ③ Je respecte mon engagement envers mes coéquipiers, mes entraîneurs et mon équipe jusqu'au bout.

LA DIGNITÉ... J'Y CROIS

- ③ Je fais preuve de sang-froid et maîtrise mes gestes et mes paroles face aux autres participants.
- ③ Je reconnais dignement la performance de l'adversaire dans la défaite et j'accepte la victoire avec modestie et sans ridiculiser l'adversaire.

LE PLAISIR... J'Y CROIS

- ③ Je joue pour m'amuser d'abord et avant tout.
- ③ Je considère la victoire et la défaite comme une conséquence du plaisir de jouer.
- ③ Je considère le dépassement personnel plus important que l'obtention d'une médaille ou d'une bannière.

L'HONNEUR... J'Y CROIS

- ③ Je représente mon équipe, mon école et mon instance régionale du RSEQ.
- ③ Je véhicule et projette les valeurs positives de mon sport et de mon école.
- ③ Je fais partie des ambassadeurs de mon école et du RSEQ.

JE SUIS LE RSEQ.

ARTICLE 1 RÈGLEMENTS OFFICIELS EMPLOYÉS

- 1.1 Les règlements officiels de golf sont ceux de la Royal Canadian Golf Association.
- 1.2 Les règlements spécifiques régionaux du RSEQ Lac-Saint-Louis et provinciaux du RSEQ ont préséance sur les règlements officiels.
- 1.3 Les règlements spécifiques régionaux ont préséance sur la réglementation administrative du RSEQ Lac-Saint-Louis.

ARTICLE 2 COMPOSITION DES ÉQUIPES

- 2.1 Chaque école peut inscrire une (1) équipe. Elle peut toutefois inscrire un nombre illimité de joueurs à sa délégation.
- 2.2 Lors des rencontres, chaque équipe, composée de 4 joueurs, doit aligner minimalement un joueur Benjamin **OU** d'un joueur Cadet **OU** d'une fille.
- 2.3 Les joueurs peuvent varier d'une rencontre à l'autre.
Tous les joueurs doivent être en mesure de jouer en moins de 110 coups pour être considérés. Le Triple Bogey (+3) demeure la limite maximale pour chaque trou et le joueur doit obligatoirement lever sa balle jusqu'au prochain trou.
- 2.4 Pour être éligible à la finale, chaque joueur doit avoir participé à un minimum de deux (2) rencontres régulières.
- 2.5 Encadrement :
 - 2.5.1 Chaque école devra assurer la présence d'un accompagnateur. Ce dernier veille au bon déroulement du jeu et agit comme arbitre en cas de litige et sur demande seulement.
 - 2.5.2 Toute décision finale sera prise par le responsable du tournoi avec le professionnel du club de golf.
 - 2.5.3 Aucun commentaire ou influence envers les joueurs d'une école adverse n'est accepté sous peine de disqualification de l'équipe.

ARTICLE 3 COÛTS

- 3.1 Inscription individuelle : 10 \$ par joueurs inscrits sur S1.
- 3.2 Rencontre régulière (9 trous) : 125 \$ par équipe.
Ces frais couvrent la participation éventuelle des 4 équipes à la finale régionale (18 trous).

ARTICLE 4 TYPE DE RENCONTRES

4.1 Parties par coups (*Stroke Play*) :

Consiste à jouer tous les trous d'un parcours dans le moins de coups possibles.

Le classement se fait selon le nombre de coups joués.

C'est le meilleur résultat de l'ensemble des participants qui gagne

4.2 Parties par points modifiés (*Stableford*) :

Consiste à attribuer des points en rapport à la normale fixée préalablement pour chaque trou.

Les points sont attribués de la façon suivante :

- Deux coups ou plus au-dessus de la normale = 0 point
- Un coup au-dessus de la normale du trou = 1 point
- Égal à la normale du trou = 2 points
- Un coup en-dessous de la normale du trou = 3 points
- Deux coups en-dessous de la normale du trou = 5 points
- Trois coups en-dessous de la normale du trou = 7 points

Ce jeu est excellent pour jouer en ligue puisqu'il permet à chaque joueur de participer avec son propre objectif. De plus, le jeu est plus rapide puisque le joueur n'est pas obligé de compléter le trou lorsqu'il n'a plus de possibilité de marquer un point.

4.3 Vegas à 2 :

Chaque équipe de 2 joueurs est en compétition contre les autres équipes en respectant l'ordre de force en respectant l'ordre de présentation (1-2) vs (1-2) & (3-4) vs (3-4).

Chacun des joueurs de l'équipe doit frapper sa balle. Le capitaine sélectionne ensuite la meilleure balle. Les joueurs frappent de nouveau à partir de l'emplacement de la meilleure balle¹ et ainsi de suite jusqu'au trou.

L'équipe gagnante est celle qui réussit le parcours avec le moins de coups frappés.

4.4 Jalon de départ

Catégories	MASCULIN	FÉMININ
Juvenile	Blanc	Rouge
Cadet	Blanc	Rouge
Benjamin	Rouge	Rouge

ARTICLE 5 CLASSEMENT

- 5.1 Pour chaque rencontre prévue au calendrier, les équipes accumulent des points selon le rang obtenu :
- 1^e 25 pts
 - 2^e 20 pts
 - 3^e 16 pts
 - 4^e 13 pts
 - 5^e 11 pts
 - 6^e 10 pts
 - 7^e 9 pts
 - 8^e 8 pts
 - 9^e 7 pts
 - 10^e etc 6, 5, 4, 3, 2, 1, 0 pts
- 5.2 Les 4 premières équipes au classement accéderont à la finale régionale prévue au printemps.

ARTICLE 6 MÉRITE SPORTIF

- 6.1 Une bannière est remise à l'école qui remporte la finale.
- 6.2 Médailles or, argent, bronze remises aux membres des équipes, selon le classement à la finale.
- 6.3 Si la finale ne peut être tenue, les mérites seront remis aux équipes selon le classement des rencontres régulières.

ARTICLE 7 CALENDRIER 2019-2020

Rencontres	Dates & heure	Type de rencontre	Date limite pour confirmation des joueurs de l'équipe
R1	18 septembre 15h30	Parties par coups	16 septembre
R2	25 septembre 15h30	Parties par points modifiés	23 septembre
R3	2 octobre 15h00	Vegas à 2	30 septembre
R4	9 octobre 15h00	Partie par points modifiés	7 octobre
Finale régionale	Printemps 2020 (date à confirmer)	Partie par coups (18 trous)	-